



JOURNÉE

POUR LES FERMES
PRODUCTRICES
DE FLEURS COUPÉES

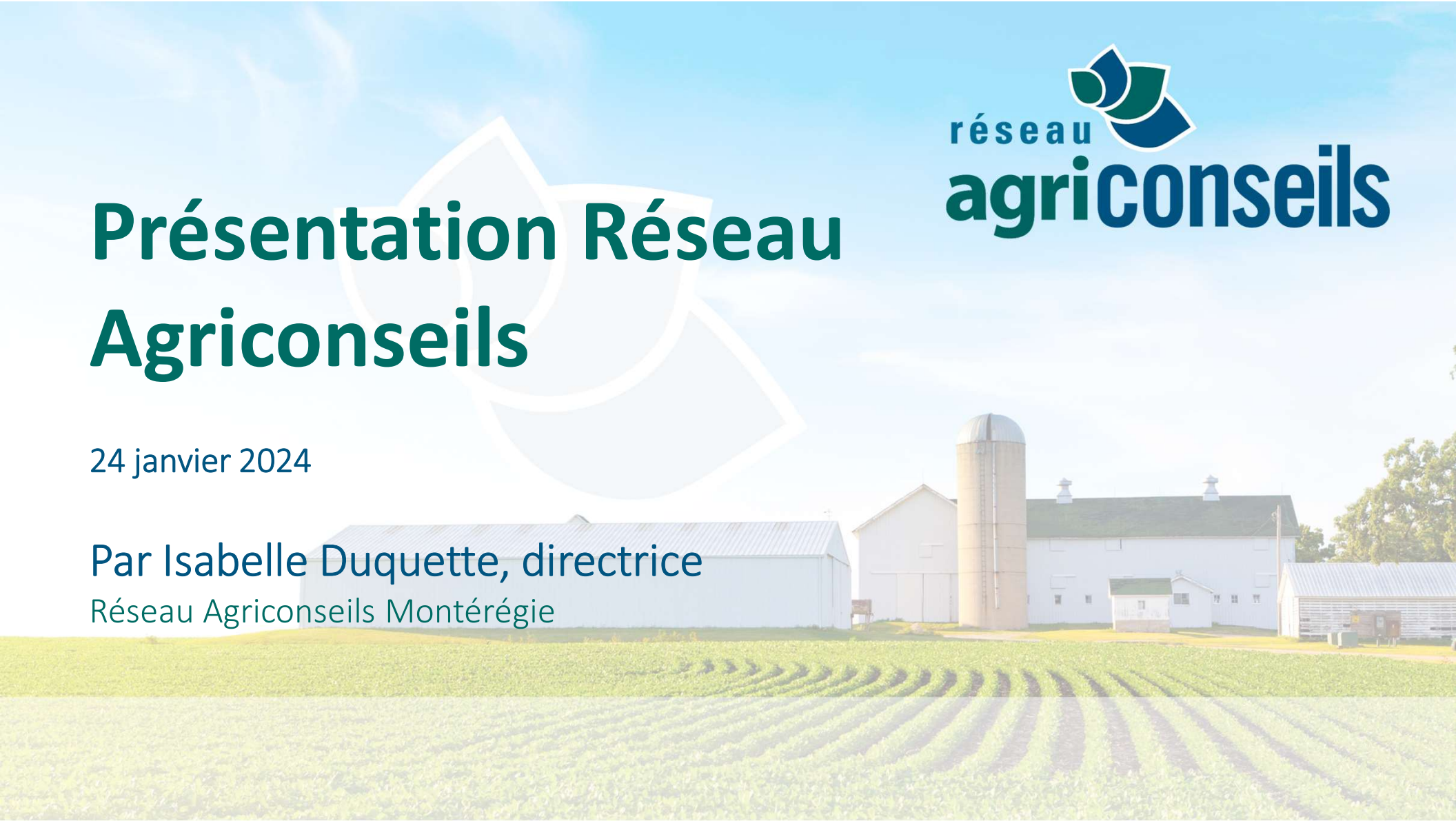
Présentation Réseau Agriconseils

Isabelle Duquette, directrice
Réseau Agriconseils Montérégie

Présentation Réseau Agriconseils

24 janvier 2024

Par Isabelle Duquette, directrice
Réseau Agriconseils Montérégie



Mandat du Réseau

Organisme à but non lucratif créé en 2006, principalement financé par le MAPAQ

Partout au Québec (selon les régions administratives) :

- 13 réseaux Agriconseils

Principaux mandats :

- Accueillir et référer les entreprises agricoles et transformation alimentaire artisanale vers les conseillers neutres, c'est-à-dire, qu'ils ne doivent faire aucune vente d'intrant agricole ou agroalimentaire, machinerie, équipements, etc.
- Administrer les aides financières destinées aux entreprises agricoles et de transformation alimentaire artisanale

Processus administratif simple

- Appel de l'entreprise au Réseau Agriconseils;
- Le Réseau Agriconseils fournit par courriel les conseillers suggérés;
- L'entreprise appelle et choisit son conseiller ou ses conseillers;
- Le conseiller fait signer le contrat de service à l'entreprise;
- Le conseiller envoie le contrat de services au Réseau Agriconseils;
- Le Réseau Agriconseils envoie une lettre d'approbation d'aide financière à l'entreprise et au conseiller;
- Le conseiller rend le service;
- Le conseiller demandera à l'entreprise de signer la facture ou enverra une preuve de paiement (la subvention est déduite directement sur la facture) au Réseau Agriconseils;
- Le Réseau Agriconseils envoie le montant de la subvention directement au conseiller.

* Emploi du masculin pour faciliter la composition du texte

Programme services-conseils

- Le programme services-conseils (PSC) décrit de façon générale les aides financières qui peuvent être octroyées pour des services-conseils identifiés;
- Il est d'une durée de cinq ans (1^{er} avril 2023 au 31 mars 2028);
- Il en découle une Offre d'aide financière régionale où il peut y avoir des bonifications régionales.

Programme services-conseils

- 3 grandes sections:
 - ✓ Agroenvironnement
 - ✓ Technique (incluant la transformation alimentaire)
 - ✓ Gestion
- Enveloppe globale quinquennale de l'entreprise:
 - ✓ 30 000 \$ ou
 - ✓ 40 000 \$ pour la relève agricole et les entreprises en conversion ou en mode de production biologique (seulement pour NIM d'exploitant agricole).

Programme services-conseils

- Clientèles admissibles : Pour avoir accès aux subventions offertes par les réseaux Agriconseils, vous devez avoir un Numéro d'Identification Ministériel (NIM) émis par le MAPAQ, soit :
 - ✓ NIM bénéficiaire (temporaire);
 - Pour les entreprises en démarrage qui n'ont pas encore fait l'achat de la ferme ou qui ne font pas le revenu minimum de 5 000 \$
 - N'ont ni accès aux services-conseils en agroenvironnement, ni accès à certaines subventions du MAPAQ;
 - ✓ NIM d'exploitant agricole;
 - ✓ NIM de transformateur alimentaire artisanale.

Programme services-conseils

- 3 taux d'aide financière possibles :
 - ✓ 75 % pour les services-conseils en agroenvironnement;
 - ✓ 65 % pour les entreprises agricoles ayant une relève reconnue, les services-conseils en lien avec une production biologique et pour les bonifications régionales (Il n'y a pas de bonification régionale pour l'année 2023-2024 en Montérégie);
 - ✓ 50 % pour les services-conseils des domaines d'intervention Technique et Gestion qui ne sont pas admissibles à une bonification.

Programme services-conseils

Technique

| Activités | Taux | Aide financière maximale Par année | Aide financière maximale Domaine |
|-------------------------------------|------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Pratiques d'élevage | 50 % | 5 000 \$ | 17 000 \$ |
| Pratiques culturales | | | |
| Transformation et commercialisation | | | |

Le taux peut être bonifié à 65 % pour la relève agricole et la production biologique.

Le maximum de l'enveloppe quinquennale sera affecté.

Programme services-conseils

● Gestion

| Activités | Taux | Aide financière maximale Par année | Aide financière maximale Durée PSC | Aide financière maximale Domaine |
|------------------------|------|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Diagnostic sommaire | 50 % | 700 \$ | 2 100 \$ | 20 000 \$ |
| Diagnostic global | | 1 500 \$ | 1 500 \$ | |

Le taux peut être bonifié à 65 % pour la relève agricole et la production biologique.

Le maximum de l'enveloppe quinquennale sera affecté.

Programme services-conseils

● Gestion

| Activités | Taux | Aide financière maximale Par année | Aide financière maximale Durée PSC | Aide financière maximale Domaine |
|-----------------------------|------|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Budget | 50 % | 1 500 \$ | 7 500 \$ | 20 000 \$ |
| Analyse technico-économique | | | | |
| Analyse investissement | | | | |
| Analyse coût de revient | | | | |

Le taux peut être bonifié à 65 % pour la relève agricole et la production biologique.
Le maximum de l'enveloppe quinquennale sera affecté.

Programme services-conseils

● Gestion

| Activités | Taux | Aide financière maximale Par année | Aide financière maximale Durée PSC | Aide financière maximale Domaine |
|-----------------------------|------|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Plan d'affaires | 50 % | 5 000 \$ | 6 500 \$ | 20 000 \$ |
| Plan redressement financier | | | | |
| Plan commercialisation | | | | |
| Planification stratégique | | | | |

Le taux peut être bonifié à 65 % pour la relève agricole et la production biologique.

Le maximum de l'enveloppe quinquennale sera affecté.

Programme services-conseils

● Gestion

| Activités | Taux | Aide financière maximale Par année | Aide financière maximale Durée PSC | Aide financière maximale Domaine |
|----------------|------|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Plan transfert | 50 % | 5 000 \$ | 5 000 \$ | 20 000 \$ |
| Plan démarrage | | | | |

Le taux peut être bonifié à 65 % pour la relève agricole et la production biologique.

Le maximum de l'enveloppe quinquennale sera affecté.

Programme services-conseils

● Gestion

| Activités | Taux | Aide financière maximale Par année | Aide financière maximale Durée PSC | Aide financière maximale Domaine |
|------------------------|------|--|--|-------------------------------------|
| Rencontre préparatoire | 50 % | 3 000 \$ (incluant 500 \$ pour la rencontre préparatoire) | 3 000 \$ (incluant 500 \$ pour la rencontre préparatoire) | 20 000 \$ |
| Suivi plan d'action | | | | |

Le taux peut être bonifié à 65 % pour la relève agricole et la production biologique.
Le maximum de l'enveloppe quinquennale sera affecté.

Programme services-conseils

● Gestion

| Activité | Taux | Aide financière maximale Par année | Aide financière maximale Durée PSC | Aide financière maximale Domaine |
|--------------------------|------|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Organisation des données | 50 % | 500 \$ | 500 \$ | 20 000 \$ |

Le taux peut être bonifié à 65 % pour la relève agricole et la production biologique.
Le maximum de l'enveloppe quinquennale sera affecté.

Programme services-conseils

● Gestion

| Activité | Taux | Aide financière maximale Par année | Aide financière maximale Durée PSC | Aide financière maximale Domaine |
|---|------|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Gestion du travail et des ressources humaines | 50 % | 1 500 \$ | 5 000 \$ | 20 000 \$ |

Le taux peut être bonifié à 65 % pour la relève agricole et la production biologique.

Le maximum de l'enveloppe quinquennale sera affecté.

Programme services-conseils

- Agroenvironnement (taux d'aide financière à 75 %)

| Activités | Taux | Maximum année | Maximum durée PSC | Maximum domaine |
|--------------------|------|--|---------------------------------------|------------------|
| Diagnostics ciblés | 75 % | 4 000 \$ (incluant le PAA à 800 \$) | 7 000 \$ (incluant le PAA à 800\$) | 19 000 \$ |
| Suivis | 75 % | 4 000 \$ | 14 000 \$ | |

Programme services-conseils

● Collaboration interprofessionnelle

Collaboration d'au moins deux conseillers ayant des champs d'expertise différents. L'objectif est d'accompagner la direction de l'entreprise dans sa prise de décision. Il est obligatoire que la direction de l'entreprise soit présente lors de la rencontre.

| Activités | Taux | Maximum année | Maximum durée PSC |
|------------------------------------|------|---------------|-------------------|
| Collaboration interprofessionnelle | 75 % | 5 000 \$ | 5 000 \$ |

Le montant affecte seulement le maximum de l'enveloppe quinquennale.

Commentaires & questions



Nos coordonnées

- Isabelle Duquette, directrice

450 774-6383, poste 7223

Courriel : iduquette@agriconseils.qc.ca

- Karen Hogue, tech. adm.

450 774-6383, poste 7225

Courriel : khogue@agriconseils.qc.ca

Les aides financières offertes par les réseaux Agriconseils sont rendues possibles grâce au Programme services-conseils 2023-2028, en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

Merci de votre attention!

Pour plus de renseignements :

1 866 680-1858

www.agriconseils.qc.ca |
www.facebook.com/agriconseils



Québec  Canada 